

In Situ, appel à contributions

Proposition de titre:

Les dépôts lapidaires: des fragments d'architecture et de sculpture précieux pour la compréhension de l'histoire du monument et de son décor

In Situ, appel à contributions

Date limite d'envoi des propositions : 1^{er} juin 2024

Coordination scientifique

Emmanuelle Flament-Guelfucci, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de la conservation des monuments historiques mobiliers

Delphine Hanquiez, maître de conférence en histoire de l'art (21^e section), UFR Histoire Géographie Patrimoine, directrice adjointe du CREHS de l'université d'Artois (Arras)

Gaëlle Pichon-Meunier, conservatrice du patrimoine, adjointe à la cheffe du bureau de la Conservation des monuments historiques mobiliers

Ces dernières années, *In Situ. Revue des patrimoines* a ponctuellement traité le sujet des dépôts lapidaires par des articles en ligne tels que celui d'Élisabeth Portet sur « [Les collections du Panthéon. Étude, inventaire et perspectives scientifiques](#) », dans le numéro thématique sur les *Ensembles mobiliers, industriels, techniques. Connaissance, protection, conservation, présentation au public* (2016, n° 29), ou de manière indirecte en étudiant les moulages issus des chantiers de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Laon conservés dans le dépôt lapidaire (Caroline Dujon-Attali Ben Mayer, « [Les moulages de Notre-Dame de Laon: une découverte récente](#) », *Le moulage. Pratiques historiques et regards contemporains*, *In Situ*, 2016, n° 28).

À l'initiative d'Arnaud Timbert, actuellement professeur d'histoire de l'art médiéval à l'université de Picardie Jules-Verne, une journée d'étude a été consacrée aux dépôts lapidaires associés à des édifices médiévaux de Picardie (université d'Amiens, 2006). Elle a été suivie de deux autres journées d'étude organisées par Delphine Hanquiez sur les dépôts lapidaires du nord de la France (INHA, 2008) et sur les collections lapidaires de la Flandre, de l'Artois et du Cambrésis (université d'Artois, 2019). Toutes ces rencontres ont fait l'objet d'une publication¹.

Ces travaux, ainsi que plusieurs monographies récentes d'édifices, ont mis en exergue l'intérêt scientifique et patrimonial des dépôts lapidaires pour l'histoire de l'architecture et l'histoire de la conservation-restauration. « La prise en compte des pièces déposées pour la compréhension et la restitution en trois dimensions d'un édifice disparu ou de ses états anciens apparaît aujourd'hui comme une étape incontournable de la recherche scientifique. Leur conservation

¹ TIMBERT Arnaud (dir.) & HANQUIEZ Delphine, *L'Architecture en objets: les dépôts lapidaires de Picardie*, actes de la Journée d'études d'Amiens, 22 septembre 2006, Amiens, CAHMER, coll. « Histoire et archéologie médiévale », 2008 ; HANQUIEZ Delphine (dir.), *Regards sur les dépôts lapidaires de la France du Nord*, actes de la Journée d'études à l'Institut national d'histoire de l'art, Paris, 12 décembre 2008, Caen, Publications du CRAHM, 2011 et HANQUIEZ Delphine (dir.), *Fragments d'architecture. Les collections lapidaires de la Flandre, de l'Artois et du Cambrésis*, actes de la journée d'études à Arras, 29 novembre 2019, Aire-sur-la-Lys, ateliergaleriéditions, 2023.

s'impose aussi comme une absolue nécessité du point de vue patrimonial, afin qu'elles puissent servir à nouveau de référence aux restaurations futures². »

Dans la lignée du travail engagé par Léon Pressouyre dans les années 1970 en vue d'assurer la protection au titre des monuments historiques des fragments, les inventaires pièce à pièce des dépôts lapidaires (comme à Amiens, Arras, Beauport, Beauvais, Besançon, Châlons-en-Champagne, Chartres, Creil, Jumièges, Lille, Meaux, Noyon, Reims, Rue, Tours, Saint-Denis, Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Omer, Soissons, Saint-Quentin, Senlis, Vaucelles...) sont une phase fondamentale. Ils révèlent les avancées obtenues ces dernières années grâce à des partenariats scientifiques et des synergies locales, pour l'étude, la meilleure conservation et la valorisation des dépôts lapidaires.

Il apparaît que ce sujet qui prend de nombreuses formes mérite un état des lieux des travaux en cours et une réflexion sur la mise en commun des informations recueillies dans différents secteurs (monuments historiques, archéologie, musées, parcs et jardins) pour définir des pistes d'actions dans le cadre d'une nouvelle phase de prise en compte de ces biens culturels particuliers qui se situent à l'intersection des domaines immobiliers et mobiliers. Plusieurs axes d'étude sont envisagés :

**1) Inventaires, études récentes: comment mieux partager les données de la recherche ?
Quels fragments protéger au titre des monuments historiques ?**

La liste significative des mémoires et des inventaires menés à ce jour peut constituer le premier jalon d'un futur guide des sources sur les dépôts lapidaires. L'histoire du sujet peut être retracée au travers des fonds conservés aux Archives nationales, à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (en particulier les procès-verbaux de la Commission supérieure des monuments historiques), aux archives départementales et dans les archives des institutions détentrices (associations, ateliers de restauration, mouleurs...).

Plusieurs personnalités peuvent faire l'objet d'un article spécifique en raison de leur implication, parmi lesquelles Léon Pressouyre (1934-2009), Louis Grodecki (1910-1982), Pierre-Marie Auzas (1914-1992).

Les mémoires de master et les thèses universitaires, les inventaires enregistrés dans des bases de données, les fonds photographiques sont autant de richesses qui mériteraient d'être mieux exploitées. Des propositions concrètes pourront être exposées, en s'appuyant le cas échéant sur des retours d'expériences réussis pour favoriser le partage de la connaissance, la mise à disposition et la réutilisation des données de la recherche. Des suggestions de nouvelles voies de recherche pourront également être formulées.

À un deuxième niveau de lecture, un état des lieux de la politique de protection au titre des monuments historiques des fragments à titre individuel et/ou des dépôts comme ensemble historique mobilier pourrait être établi en proposant des pistes de protection à prévoir dans les années à venir.

2) Mener un chantier des collections dans un dépôt lapidaire : une entreprise hors norme ?

² BLIECK Gilles, JOURD'HEUIL Irène & MARCHANT Sylvie (dir.), *Cathédrale de Tours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Patrimoines en région Centre-Val de Loire », 2019, p. 141.

Le dépôt lapidaire est un lieu où sont amenés à se rencontrer différents types de professionnels et d'amateurs du patrimoine: conservateurs des monuments historiques, de musées, de l'archéologique, restaurateurs du patrimoine et spécialistes de la conservation préventive, professeurs d'université et étudiants, administrations, entreprises de régie et services municipaux, chargés d'études documentaires et documentalistes privés, mécènes, associations, bénévoles, protecteurs de la biodiversité.... Quelle place et quel rôle pour chacun? Quelles conclusions ont été tirées de la mise en place de chantiers bénévoles? Quels savoir-faire doivent être mis en œuvre pour déménager un dépôt lapidaire ou déplacer et transporter des œuvres particulièrement volumineuses et lourdes?

Les dépôts lapidaires ont connu souvent différents emplacements successifs au cours du temps. Plusieurs exemples pourront être étudiés de la migration de ces fragments au sein des monuments ou à proximité de ceux-ci, dans des locaux de l'hôtel de ville, au musée municipal (histoire, archéologie ou Beaux-Arts), confiés à une société savante, rassemblés à l'occasion de la création d'un musée de site ou d'un musée de l'Œuvre, mélangés dans des réserves. Il serait intéressant de présenter des projets en cours et des approches différentes: mise en réserves ou conservation sur site.

Les fragments en pierre et les autres éléments conservés en plâtre, tels que les estampages ou les moulages, posent des questions de conservation spécifiques. Les inventaires prévoient-ils une étape de constat d'état et des mesures de conservation préventive? Poussière, colonisation biologique, présence d'oiseaux, graffitis: comment ces problématiques sont-elles traitées?

3) L'ouverture des dépôts lapidaires au public et aux chercheurs: quelles évolutions dans leur présentation et leur gestion?

Rendre accessible un dépôt lapidaire suppose de surmonter de nombreux obstacles: administratifs, financiers, scientifiques, techniques. Comment les collectivités territoriales envisagent-elles les opérations de préservation et de présentation des dépôts étudiés? Qu'en est-il des dépôts appartenant à l'État, des projets autour de l'abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert (musée ouvert en 2009), de la basilique de Vézelay, de la basilique Saint-Denis, des cathédrales d'Amiens, de Besançon, de Meaux, de Tours...

Dans l'approche historique de cette thématique et la prise de conscience de l'intérêt de la proximité entre le fragment et son monument d'origine, le XIX^e siècle est un tournant. Auguste Caristie (1783-1862), architecte qui fut membre de la commission des Monuments historiques, déplore qu'on enlève très souvent des fragments des monuments « pour les placer dans les musées plus ou moins éloignés ». En découlera une exigence nouvelle, énoncée dans une circulaire: « Les objets découverts dans les fouilles seront déposés dans les musées les plus proches et il est défendu de vendre ou de se séparer des objets antiques appartenant aux grands monuments³. »

Quels sont les projets muséographiques en cours dans le domaine des musées archéologiques? Comment des blocs épars provenant de monuments antiques civils ou funéraires sont-ils porteurs d'une histoire située au cœur de nouveaux projets (musée régional de la Narbonne antique, *Nouvel Espérandieu*...)?

³ BERCÉ Françoise, 1979, p. 28-29.

4) L'histoire des chantiers de construction et des chantiers de restauration d'édifices religieux, civils, édilitaires du Moyen Âge à nos jours: en quoi ont-ils

Le remplacement des jubés et des clôtures de chœur gothiques par les grands artistes a transformé les édifices. Fabienne Joubert évoque dans son ouvrage sur la sculpture gothique en France le « vandalisme embellisseur » en reprenant les termes de Louis Réau. La question des dégradations au temps des Guerres de Religion puis de la Révolution pourrait être développée. Les propositions d'articles pourront s'intéresser à une partie spécifique d'un édifice en s'attardant sur les caractéristiques des fragments déposés en particulier dans le cas des jubés, des cloîtres, des monuments funéraires....

Une présentation des sources (gravures, dessins, textes) utiles à la connaissance des états anciens disparus ou des décors sculptés modifiés ou détruits pourrait être intéressante (Jean du Tillet (?-1570), Étienne Martellange (1569-1641), Mabillon (1632-1707), Roger de Gaignières (1642-1715), l'abbé Lebeuf (1687-1760) et apports du projet *Collecta* de l'IRHT).

Au XIX^e siècle, le dépôt lapidaire s'est constitué au fur et à mesure des campagnes de travaux engagés à l'initiative et sous le contrôle du service des Monuments historiques. Avec la mise en place de ce service à partir des années 1830, le financement des travaux et la surveillance des monuments laissent des traces écrites ou des attachements figurés pour toute dépose et remplacement de pierres.

Dans l'histoire des chantiers de restauration, les opérations menées par les ateliers de moulage font partie des sujets émergents de la recherche. Les articles présentant le dépouillement d'archives du musée des Monuments français sur les sculpteurs qui interviennent, voire de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie sur les autorisations de mouler des décors sculptés d'édifices classés, seraient des apports utiles à la réflexion.

Comment rattacher le fragment orphelin à son édifice d'origine ? Résultats d'une accumulation progressive, dispersés selon les circonstances, de nombreux ensembles ont perdu toute information relative à l'origine et l'histoire de certains éléments. L'identification des pierres et l'étude des carrières de provenance par les laboratoires apportent des éclairages utiles sur ce sujet. D'autres technologies permettent de comprendre les monuments en rapprochant des fragments dispersés géographiquement, en reconstituant virtuellement des pièces disparues, en facilitant les hypothèses d'assemblage *via* la modélisation (relevé dessiné, photogrammétrie, lasergrammétrie, *Reflectance Transformation Imaging*).

5) L'histoire parfois mouvementée de certains fragments: comment démêler les questions de propriété et améliorer la recherche de provenance ?

Le sujet des fragments lapidaires ne peut être traité sans aborder la circulation sur le marché de l'art de ce type de bien culturel particulier – élément d'architecture devenu mobile. Il arrive qu'un fragment de portail déposé soit enfoui, puis mis au jour au milieu du jardin d'un propriétaire privé, avant d'être en vente. Il peut aussi avoir été conservé un temps dans l'atelier du restaurateur, puis transmis à ses descendants qui n'en connaissent pas forcément la provenance, avant d'être exporté illicitement. En cas de suspicion de domanialité publique, des recherches approfondies sont enclenchées. Écrire l'histoire de la circulation d'un fragment lapidaire, c'est, pour les conservateurs spécialisés, assistés des juristes, remonter des pistes jusqu'à la période révolutionnaire.

Comment rassembler et partager les informations sur ces éléments d'architecture et de sculpture conservés dans les collections privées ou dans des musées étrangers? Quels enseignements peut-on tirer de cas récents de revendication et de restitution fondées sur la domanialité publique, le droit du patrimoine, la législation récente sur l'archéologie (fragments issus de fouilles)?

Des exemples probants de reconnaissance par l'image ou d'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins d'indexation (matériaux, techniques de mise en œuvre, comparaison de motifs ornementaux...) pourraient ouvrir de nouvelles perspectives dans le contrôle avant l'exportation.

PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

Les articles proposés devront contenir une part inédite de recherche, d'hypothèse ou de mise à jour ; ils ne sauraient reprendre la totalité d'un article déjà paru. Il est souhaité qu'ils soient largement illustrés, y compris par des exemples sonores et/ou audiovisuels.

Si vous souhaitez contribuer à ce numéro, nous vous remercions d'envoyer **avant le 1er juin 2024** un résumé de votre proposition de 1500 signes au maximum, ainsi qu'un court CV par courriel – insitu.patrimoines@culture.gouv.fr – ou par voie postale :

Ministère de la Culture - Direction générale de l'Architecture et des Patrimoines
Revue *In Situ*
à l'attention de Nathalie Meyer
182, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Envoyer une copie de votre proposition à :
Emmanuelle Flament-Guelfucci (emmanuelle.flament-guelfucci@culture.gouv.fr)
Delphine Hanquiez (delphine.hanquiez@univ-artois.fr)
Gaëlle Pichon-Meunier (gaelle.pichon-meunier@culture.gouv.fr)

Les textes des articles correspondant aux propositions retenues sont attendus pour le 1^{er} décembre 2024. Vous pourrez rédiger votre article en français ou dans votre langue d'usage. Ils seront publiés dans leur version originale et dans leur traduction française. La taille des articles sera comprise entre 15 000 et 35 000 signes espaces et notes compris.

Les recommandations aux auteurs concernant le nombre de pages ou d'images, les droits de l'iconographie, l'insertion de notes et de liens, etc., sont consultables sur le site de la revue : <https://journals.openedition.org/insitu/401>